



Règlement de l'opération « Passeport pour manger local – édition 2024-2025 » sur les communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Pays de Niederbronn-les-Bains

Jeu gratuit et sans obligation d'achat

Article 1 – Organisation

Les communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Pays de Niederbronn-les-Bains se sont associées pour créer un passeport dans le but de faire découvrir aux habitants de leur territoire les produits et les producteurs locaux vendant en circuits courts, ainsi que les associations d'arboriculteurs, tout en participant à un tirage au sort. La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

L'opération se déroule du 1^{er} septembre 2024 au 31 mai 2025.

Article 2 – Comment participer ?

Pour participer au tirage, il faut obtenir au minimum 4 tampons disponibles chez les producteurs participants listés dans le passeport, pendant la période de l'opération.

Le coupon-réponse avec les tampons est à déposer aux sièges des deux communautés de communes ou chez un des producteurs ou associations participants.

Article 3 - Qui peut participer ?

Le jeu est ouvert à toute personne, quel que soit son âge et sa domiciliation. Un seul bulletin par personne peut être déposé.

Article 4 - Les lots à gagner

Tirage au sort n°1 - catégorie 9 tampons et plus

Seuls les passeports ayant plus de 9 tampons peuvent participer au tirage au sort de cette catégorie. S'il y a moins de passeport ayant plus de 9 tampons que de lots à attribuer, le tirage au sort des lots restants se fera avec les passeports tamponnés entre 5 et 8 fois. Si tous les lots ne sont toujours pas attribués, le tirage au sort des lots restants se fera avec les passeports avec 4 tampons.

Rang	Lot	Valeur
1	1 arbre fruitier, Association Les amis des Fleurs, Fruits et Jardins de Niederbronn-les-Bains	40,00 €
2	1 lot découverte escargots, Les escargots des Vosges du Nord	30,00 €
3	1 lot découverte escargots, Les escargots des Vosges du Nord	30,00 €

4	1 panier garni (fruits, légumes, jus, farine...) accompagné d'un chèque cadeau à valoir sur l'achat de viande, Ferme Mettling	30,00 €
5	1 panier garni, EARL du Jungwald	30,00 €

Tirage au sort n°2 - catégorie entre 5 et 8 tampons

Les passeports tamponnés plus de 9 fois qui n'ont pas été tirés au sort au tirage au sort n°1 sont remis en jeu pour ce tirage au sort n°2. Si tous les passeports tamponnés plus de 9 fois ont été tirés au sort, le tirage au sort se fera avec les passeports tamponnés entre 5 et 8 fois. Si tous les lots ne sont toujours pas attribués, le tirage au sort des lots restants se fera avec les passeports avec 4 tampons.

Rang	Lot	Valeur
6	1 bon d'achat, Ferme Suss	25,00 €
7	1 panier garni, Ferme du Rottweg	25,00 €
8	2 pots de miel et 2 boules de laine de Noël, ferme Attali	25,00 €
9	1 lot de 4 cubis de jus de pommes 3l, Association Fruits Fleurs Nature de Woerth et environs	24,00 €
10	1 bon d'achat Bergerie du faubourg	20,00 €
11	1 caissette de myrtilles, Ferme Brandt Arbogast	20,00 €
12	1 caissette de myrtilles, Ferme Brandt Arbogast	20,00 €
13	1 panier garni, Au Moulin de Windstein	20,00 €
14	1 chèque cadeau, S'Bureladel	20,00 €
15	1 panier fruits et légumes, Helbringer Vincent	20,00 €
16	1 bon d'achat, Ferme du Steinbach	20,00 €
17	1 bon pour une caisse de jus de pommes (assortiment), Association des Arboriculteurs de Gumbrechtshoffen	20,00 €

Tirage au sort n°3 - catégorie 4 tampons

Les passeports tamponnés plus de 9 fois qui n'ont pas été tirés au sort aux tirages au sort n°1 et n°2 sont remis en jeu pour ce tirage au sort n°3. Si tous les passeports tamponnés plus de 9 fois ont été tirés au sort, le tirage au sort se fera avec les passeports tamponnés entre 5 et 8 fois. Si tous les lots ne sont toujours pas attribués, le tirage au sort des lots restants se fera avec les passeports avec 4 tampons.

Rang	Lot	Valeur
18	1 plant de petits fruits, Association des Arboriculteurs de Preusdorf et environs	18,00 €
19	1 plant de petits fruits, Association des Arboriculteurs de Preusdorf et environs	18,00 €
20	1 plant de petits fruits Association des Arboriculteurs de Preusdorf et environs	18,00 €
21	1 panier garni Ferme Maraichère du Windstein	15,00 €
22	1 panier nouilles et œufs EARL FERME SOMMER	15,00 €
23	1 panier garni Les Jardins du Wasserloch	10,00 €
24	1 panier garni Chèvrerie du Windstein	10,00 €
25	1 coffret de jus de pomme Association des producteurs de fruits de Lembach et environs	6,15 €
26	1 coffret de jus de pomme Association des producteurs de fruits de Lembach et environs	6,15 €
27	1 coffret de jus de pomme Association des producteurs de fruits de Lembach et environs	6,15 €
28	1 coffret de jus de pomme Association des producteurs de fruits de Lembach et environs	6,15 €
29	1 coffret de jus de pomme Association des producteurs de fruits de Lembach et environs	6,15 €
30	1 pot de miel de 250g Le Rucher du Kirchenwald	4,00 €
31	1 pot de miel de 250g Le Rucher du Kirchenwald	4,00 €
32	1 pot de miel de 250g Le Rucher du Kirchenwald	4,00 €
33	1 pot de miel de 250g Le Rucher du Kirchenwald	4,00 €

Les gagnants d'un lot ne pourront pas exiger la contrepartie en espèces.

Article 5 – Désignation des gagnants

Les gagnants de chaque catégorie seront tirés au sort dans un délai de 15 jours suivant la date limite du 31 mai 2025, parmi les bulletins valides.

Article 6 – Publication des résultats / remise des lots

Chaque gagnant sera averti, à l'adresse qu'il aura communiquée, des modalités de la remise de son prix auxquelles il devra se conformer pour en bénéficier, dans un délai moyen de 2 semaines à compter de la date du tirage.

Les participants autorisent la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et la communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, s'ils deviennent gagnants, à publier éventuellement toute

photographie d'eux, sans que ceci leur ouvre d'autres droits, rémunérations ou indemnité que la remise des prix attribués.

Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné, sauf pour répondre aux demandes de règlement complet.

Article 7 – RGPD

Les informations recueillies sur le coupon réponse du passeport sont enregistrées dans un fichier informatisé par la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et la communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains dans le cadre du jeu-concours « passeport pour manger local ».

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : chargée de mission environnement de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et chargé de mission développement durable de la communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains en charge de contacter les gagnants au tirage au sort.

Les données sont conservées jusqu'au 31 décembre 2025.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le référent RGPD des deux communautés de communes : rgpd@cdg67.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Article 8 – Acceptation du règlement / dépôt

La participation au tirage au sort implique l'acceptation totale du présent règlement. Le règlement peut par ailleurs être consulté et imprimé sur le site internet <http://www.sauer-pechelbronn.fr/circuits-courts/>.